



DÉPARTEMENT DE LA MANCHE
Arrondissement de Cherbourg
MAIRIE DE DIGOSVILLE

4 rue de l'Eglise
50110 DIGOSVILLE
☎ 02 33 22 90 88 ~ 📠 02 33 20 37 03
mairie@digosville.fr

La commune de Digosville a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son Centre de Loisirs Municipal, qui accueillera les enfants à compter du mercredi 4 novembre 2026.

Afin de faciliter les démarches des familles, les inscriptions seront réalisées exclusivement via la plateforme Cantine de France.

Pour les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école Roger Marneffe-Lebréquier, aucune démarche préalable n'est nécessaire. L'onglet ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) apparaîtra automatiquement sur votre espace personnel, identique à celui utilisé pour les services scolaires.

Les familles dont les enfants ne sont pas scolarisés à l'école Roger Marneffe-Lebréquier devront, avant toute inscription, créer un compte utilisateur sur la plateforme Cantine de France.

Afin de préparer cette ouverture dans les meilleures conditions, nous invitons les familles concernées à effectuer cette démarche dès à présent à l'aide du code commune : 18893.

Accès à la plateforme :
<https://parent.cantine-de-france.fr/>

Nous vous recommandons vivement de créer votre compte dès ce week-end afin d'être prêt lors de l'ouverture des réservations.

Calendrier des inscriptions

À compter du lundi 26 octobre 2026 :

- Enfants domiciliés à Digosville ;
- Enfants domiciliés hors commune mais scolarisés à l'école Roger Marneffe-Lebréquier.

À compter du vendredi 30 octobre 2026 :

- Enfants domiciliés hors commune et non scolarisés à l'école Roger Marneffe-Lebréquier.

Les places étant limitées aux capacités d'accueil du centre, nous invitons les familles à procéder à leurs réservations dans les meilleurs délais.

Cette ouverture marque une étape importante pour notre commune. Elle permettra d'offrir aux enfants un espace d'accueil, de découverte, de partage et d'épanouissement, au travers d'activités adaptées à leur âge et encadrées par des animateurs qualifiés du Club Loisirs de Tourlaville.

Comptant sur votre confiance et votre participation à cette nouvelle offre de service public.

Le Maire,

Serge MARTIN